FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM — 780
Moto-Club — MC ANGÉRIEN
N° d'affiliation — 0036
Date — 24 octobre 2021
Lieu — 17400 MAZERAY
Organisateur technique - J.C. TACHET
E-mail — mca17416@gmail.com
Téléphone — 06 81 16 11 65

ENDURO

REGLEMENT PARTICULIER 2021

La manifestation se déroulera conformément au présent règlement, au Code sportif de la FFM, aux Règles Techniques et de Sécurité de la discipline pratiquée et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables à ce type de manifestation.

Article 1 Assurance

L'organisateur a souscrit une assurance conforme aux dispositions de l'article R331-30 du Code du sport. Cette dernière est jointe aux dossiers adressés à l'administration préfectorale et fédérale.

Article 2 Officiels

La liste complète des officiels désignés (Directeurs de course adjoints, Commissaires techniques, Chronométreurs, Commissaires de piste, Commissaire environnement) peut être annexée au présent règlement.

Directeur de course — CHAMBAUD Alain — Licence : 006238
Président du Jury ou Arbitre* — BARRAUD Francis — Licence : 003006
Membre du Jury — BOUTET Michel — Licence : 009108
Membre du Jury — BRONSZEWSKI Jean-Claude — Licence : 105189
Commissaire technique responsable — PINDRAY Françoise/EVRARD Marcel — Licence : 042080/213991
Responsable du chronométrage — Ligue — Licence :

** Selon la réglementation en vigueur dans la Ligue, le Jury d'une compétition motocycliste peut être formé soit d'un organe collégial composé d'un Président et de deux Membres, soit d'une personne unique dénommée Arbitre.*

Article 3 Horaires Prévisionnels*

Contrôles Administratifs : samedi 16h à 20h et dimanche 7h30 à 10h
Contrôles Techniques : samedi 16h à 20h et dimanche 7h30 à 10h
Remise des prix : 18h
Départ : 10h
Arrivée : 17h

**Les horaires détaillés peuvent être annexés au présent règlement.*

Article 4 Catégories & Engagements

	Nom de la catégorie	Age mini	Age maxi	Cylindrée	Tarif et Description
	ELITE L1 (3T)				
ELITE -	JUNIORS OPEN - E1 - E2 - E3	16 ans	(juniors 23 ans)	125 2T - 250 4T et+ 250 4T	3 Tours
	L2 (2T)				
	ESPOIRS OPEN - N1 - N2 - N3	16 ans		OPEN	2 Tours
	VÉTÉRANTS	+ 37 ans		OPEN	
	SUPER VÉTÉRANTS	+ 45 ans		OPEN	
L3	FÉMININES - 50cc - OPEN	16 ans		50 et OPEN	1 ou 2 Tours

Engagement :
Site Internet — www.motoclub-angérien
Contact — J.C. TACHET
Téléphone — 06 81 16 11 65 E-mail — mca17416@gmail.com

Chronométrage :
Location de transpondeur : ☒ oui ☐ non
Tarif :
Caution :

Article 5 Contrôles Administratifs et Techniques

Licences à la journée :
Des licences à la journée (LJA) seront délivrées au tarif en vigueur aux concurrents non licenciés à la FFM désireux de participer à la manifestation :
☐ NON ☒ OUI (*75€ si les courses se déroulent sur une journée, y compris essais la veille ou 115€ pour deux jours de course et plus*)

Pour les licences à la journée payées au préalable sur l'intranet FFM, le tarif sera minoré de 10€. Les participants devront également présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique du sport motocycliste en compétition daté de moins d'un an, disposant du cachet du médecin et sa signature.

Contrôles administratifs :
Dans le cadre des vérifications administratives, chaque participant devra présenter sa licence FFM de la saison en cours ainsi que son permis de conduire (ou permis AM ou attestation de suivi de la formation pratique du BSR en cours de validité), l'assurance et le certificat d'immatriculation du véhicule. Les licences délivrées par une fédération nationale reconnue par la FIM ou la FIM Europe autre que la FFM, ne seront acceptées que sur les épreuves inscrites au calendrier de la FIM et/ou de la FIM Europe.

Contrôles techniques :
Tous les participants devront y présenter leur(s) machine(s), leur équipement (combinaison, gants, protection dorsale, dossard, botte de cuir, casque). En ce qui concerne le contrôle sonométrique des machines, les commissaires techniques disposent de la faculté d'interdire le départ à tout pilote dont le motocycle présenterait un niveau sonore non conforme aux normes édictées par la FFM dans les Règles Techniques et de Sécurité, en refusant le marquage de la machine.

Article 6 Réclamations

La réclamation devra être remise en main propre au Directeur de course sous forme écrite au maximum 30 minutes après l'annonce officielle des résultats, accompagnée d'un chèque de caution de 75 €. Dans le cas où la réclamation nécessite un démontage d'un véhicule, il faudra ajouter un chèque de caution de 75 €. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Article 7 Médicalisation de la manifestation

Nom du responsable médical ..... ZENAGUI Mohammed

Nombre de secouristes ..... 8 Nombre d'ambulance(s) 2

Hôpital le plus proche ..... SAINT-JEAN D'ANGÉLY Temps de trajet (en min) ..... 10 mn

Article 8 Le site de pratique

Caractéristiques : Longueur de la boucle ——— 75 km Distance journalière ———

Nombre de Contrôles Horaires ——— 2 Contrôles de Passage ———

Nombre de spéciale(s) :
- De type Banderolée (MX) ——— 2 Longueur(s) ——— 5 km
- De type Enduro (en ligne) ——— 0 Longueur(s) ———
- De type X-Trem ——— 0 Longueur(s) ———

Un départ de spéciale en groupe (un par journée de course maximum) est-il prévu ? ☐ oui ☒ non
Les Spéciales sont-elles chronométrées dès le premier tour ? ☒ oui ☐ non
Les parcours de liaison empruntent-t-ils des voies ouvertes à la circulation publique ? ☒ oui ☐ non

Nombre de participants : 300
(7 par kilomètre maximum)

⚠
- **Rappel : l'attestation d'assurance en Responsabilité Civile Organisateur (RCO), les horaires prévisionnels, le plan d'accès et le plan du site doivent être annexés au présent règlement.**
- **En application de l'article 2.2.6.16 du Code Sportif FFM, si des primes d'arrivée sont prévues par l'organisateur d'une manifestation, celles-ci doivent figurer de manière exhaustive dans le règlement particulier de l'épreuve.**

N° 62

Visa du Moto-Club	Visa de la Ligue	Visa de la FFM
Date : 25 août 2021	Date : 3 septembre 2021	Date : 07/09/2021
MOTO-CLUB ANGÉRIEN B.P. 85 7416 SAINT-JEAN-D'ANGÉLY CEDEX N° SIRET 353 652 720 00015	Ligue Nouvelle Aquitaine - 35 -	Numéro : 21/0609

FFM
FEDERATION FRANÇAISE DE MOTOCYCLISME

N° d'épreuve FFM ——— 780
Moto-Club ——— MC ANGÉRIEN
Date ——— 24 octobre 2021
Lieu ——— 17400 MAZERAY

HORAIRES PREVISIONNELS*

**sous réserve de modifications approuvées par le jury de l'épreuve*

Date ——— 23 et 24 octobre 2021

Heure de début	Heure de fin	Déroulement	Catégorie(s) concernée(s)	Durée
16H00	20H00	Contrôles administratifs	TOUTES	4H00
16H00	20H00	Contrôles techniques	TOUTES	4H00
7H30	10H00	Contrôles administratifs	TOUTES	2H30
7H30	10H00	Contrôles techniques	TOUTES	2H30
10H00	17H00	Course	TOUTES	7H00
18H00	18H30	Remise des Prix	TOUTES	0H30